



Aménagement

0 100 m



Figure 2 : Périmètre du site (source : TRANS-FAIRE, 2016)

OBJECTIFS POUR L'OPERATION D'AMENAGEMENT

UN QUARTIER INTEGRANT LA NATURE EN VILLE

Diagnostic

La zone d'aménagement correspond à une vaste zone de culture, bordée par de l'urbanisation en cours d'évolution, dans laquelle on note entre autres des friches, boisements ou cultures.

Au sein de la zone cultivée, on note une haie, un bosquet et une friche post culturale en bordure d'un fossé.



Figure 3 : Cartes des habitats (source : TRANS-FAIRE, 2016)

Une partie du site correspond à une zone humide selon les critères réglementaires. Cette zone humide n'est pas exprimée en termes de végétation du fait de la grande culture, mais cette délimitation est essentiellement faite sur la base du critère pédologie. La lecture des zones humides est sous influence de l'urbanisation périphérique et du drainage des terrains. Tout ça traduit une pauvreté fonctionnelle et en matière de qualité de services. Elle est liée à la forte artificialisation des espaces, dans le site et en périphérie.

Le site du projet est traversé par un corridor de la sous-trame-herbacée dans l'axe nord-sud, il s'agit d'un corridor à fonctionnalité réduite. Il est proche dans l'axe est-ouest, d'un corridor fonctionnel des